

Stationnement vélos dans les logements collectifs

Cette fiche est destinée à donner une information rapide.

La contrepartie est le risque d'approximation et la non exhaustivité.

Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.



Certu 2010 / 04

Création d'abris vélos en courette dans un immeuble locatif social public en secteur sauvegardé de Tours

Contraintes du site

L'habitat ancien est regroupé autour de deux noyaux constituant le "vieux Tours" :

- le quartier actuel de la cathédrale Saint-Gatien, bâti sur les ruines de la cité gallo-romaine, elle-même érigée sur une butte insubmersible de la Varenne entre Loire et Cher,
- le quartier de Châteauneuf, né des fortifications protégeant le prestigieux lieu de pèlerinage chrétien au Moyen Âge, probablement entre 1050 et 1150. L'ensemble religieux autrefois appelé martinopole avait été édifié autour du tombeau Saint-Martin, initialement posé sur un tertre rivé au fleuve. Dénaturé après la Révolution, l'ensemble collégial correspond approximativement à la basilique Saint-Martin et l'actuelle place Plumereau.

Le centre-ville "vieux Tours", incendié en 1940, ne fut pas reconstruit à l'identique et les architectes concurent un nouveau plan en damier mis en chantier de 1950 à la fin de la décennie. Un plan de reconstruction et d'aménagement du centre-ville tourangeau est adopté avant même la fin de la guerre. Le plan de vingt îlots quadrangulaires est ordonné autour de la rue nationale qui est élargie.

Cette ordonnance régulière s'efforce de reprendre les thèmes de l'architecture du XVIII^{ème} siècle en les simplifiant.



Source : Office du tourisme – Ville de Tours

Philosophie de l'organisme la Tourangelle

La plupart des immeubles implantés dans le secteur sauvegardé de la ville de Tours possèdent un local collectif, pour garer les vélos, situé en entrée d'immeuble et reconnaissable en façade par un œil-de-bœuf. Toutefois, en cas d'absence de local, l'organisme s'efforce

de trouver une solution pour garer les vélos. Une solution intéressante consiste en la création d'un auvent dans les courettes. La sécurité des locataires, élément important pour la société, impose l'idée d'une double sécurité dans les aménagements mis en place.



Caractéristiques des résidences

Elles sont situées dans le centre-ville ancien de la ville de Tours (ancien quartier de Châteauneuf), secteur sauvegardé qui implique des contraintes d'aménagements et d'urbanisme.

Les résidences comprennent peu de logements : de 4 à 20 logements, du T1, T2 et T3.



Source : CETE Normandie Centre



Source : CETE Normandie Centre

Les cours sont très typées, ce qui a obligé l'organisme à trouver un accord avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour concevoir un bâtiment compatible avec l'environnement urbain.

Les enjeux sont d'autant plus importants que ces résidences se situent dans le secteur piétonnier très utilisé par les cyclistes, d'où une forte demande de stationnement vélos par les locataires.

Description de l'abri à vélos

Les aménagements ont des caractéristiques identiques, en forme, en matériaux, en construction, hormis la surface dédiée au stationnement.

Lorsque la cour donne sur l'extérieur, la sécurité des locataires est assurée au moyen d'une grille installée si possible sous porche en première protection, puis par l'intermédiaire d'une porte sécurisée au niveau de la cour.

S'il n'existe pas d'accès direct à la cour, celui-ci se fait à partir de l'entrée de l'immeuble.

Les portes d'entrée de l'immeuble et de la cour n'ont pas la même clé, dans l'idée de la double protection des habitants. De ce fait, les vols seraient, d'après l'organisme, très rares.

Accès à la cour par l'entrée de l'immeuble



Source : CETE Normandie Centre



Source : CETE Normandie Centre

Accès direct de la cour sur l'extérieur



Source : CETE Normandie Centre

L'aménagement est fait en poutre chevillé avec un toit en ardoise, par respect pour l'environnement.



Source : CETE Normandie Centre



*Different configurations
for the bike shelter*

Source : CETE Normandie Centre

Source : CETE Normandie Centre

Superficie et capacité

Les abris accueillent de 6 à 12 vélos, selon la dimension de l'aménagement et le nombre de locataires.

Il est prévu, si possible, une attache par locataire. Les dimensions de la cour peuvent être une contrainte quant à la surface de stationnement offerte.

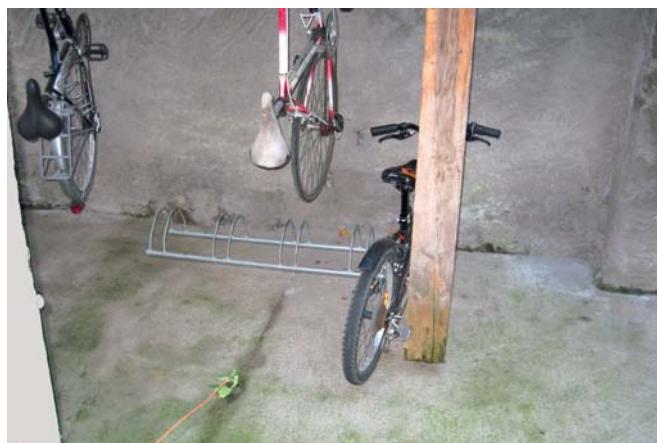
Equipement

Le système d'attache des vélos retenu est l'alternance de crochets longs et courts qui permettent de suspendre par la roue avant les cycles sans gêne importante lors de leur installation.



Source : CETE Normandie Centre

Quelques râteliers ont été prévus pour les vélos d'enfants. Il n'y a pas d'éclairage particulier pour l'aménagement, celui de la cour étant suffisant.



Source : CETE Normandie Centre

Confort

La cour et l'aménagement protègent bien les vélos des intempéries.

Occupation

Selon l'âge des locataires des appartements, il peut rester quelques places (qui sont parfois utilisées par des scooters ou des motos) ; sinon, tout est plein et il manque très souvent de la place.



Source : CETE Normandie Centre

Entretien

Ce dispositif ne nécessite que très peu d'entretien, si ce n'est un peu de produit pour le bois une fois par an. Cet entretien est réalisé par le gardien.

Un plus ...

Les aménagements sont réalisés manuellement par «les compagnons du devoir» en respectant les normes et recommandations de l'ABF. Le gardien exerce une surveillance du bon fonctionnement du système, notamment vis à vis de l'état des vélos, du stockage d'objets ou d'actes de vandalisme. Tout vélo en état d'abandon fait l'objet d'une fiche apposée sur celui-ci, puis est retiré de l'aménagement afin d'être stocké pendant un an à l'office avant d'être détruit.

Démarche

L'initiative revient à la société la Tourangelle qui gère tout le parc locatif du secteur sauvegardé de la ville de Tours.

L'aménagement est soumis pour autorisation de travaux à la ville de Tours qui transmet le dossier à l'Architecte des Bâtiments de France pour avis et autorisation.

Eléments financiers

Le coût de l'aménagement reste modeste : 3 200 euros HT pour le plus petit à 6 500 euros HT pour le plus grand.

Le financement se fait sur les fonds propres de la société. Il n'impacte pas sur le montant des loyers des locataires bénéficiaires.

Pour en savoir plus ...

● La Tourangelle SA d'HLM

J. Poisson - 1, rue de la Victoire - 37000 Tours - 02 47 36 54 00
e.paillet@latourangellehlm.com

© Certu 2010
La reproduction
totale ou partielle
du document doit être
soumise à l'accord
préalable du Certu.

Maquette & Mise en Page :
Antoine Jardot
DADT - VIA
CETE Normandie Centre
02 35 68 89 33

La série « Fiche Vélo » a été réalisée par les groupes de travail du RST pilotés par le Certu. Cette série de documents a pour seule vocation de constituer un recueil d'expériences. Ce document ne peut pas engager la responsabilité de l'Administration.

Ces fiches sont disponibles en téléchargement sur le site du Certu (<http://www.certu.fr>).

AUTEUR DE LA FICHE

Jean-Claude Poreau

CETE Normandie Centre
02 35 68 88 79

jean-claude.poreau@developpement-durable.gouv.fr

VOTRE CONTACT AU CERTU

Nicolas Nuyttens

04 72 74 58 69

nicolas.nuyttens@developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat : 04 72 74 59 61
voi.certu@developpement-durable.gouv.fr

Mais également les correspondants vélos des CETE :
Méditerranée (J. Cassagnes), Sud-Ouest (M. Louveau),
Nord-Picardie (B. Deboudt), Lyon (J. Laville),
Est (F. Tortel), Normandie Centre (JC Poreau),
Ouest (M. Hisler), DREIF (FX. Vazquez).